

QUELQUES PRECISIONS SUR LES PARCOURS LINGUISTIQUES AU COLLEGE (et après...)

Cette note d'information commence par reprendre le principe général d'une section européenne et langue orientale, puis répond à quelques questions concernant les parcours. A noter qu'après des échanges avec les enseignants et les inspecteurs de l'éducation nationale, et à la demande de parents, nous apporterons quelques modifications à l'offre linguistique au collège (section euro espagnol ; section langue orientale chinois) à la rentrée 2013. Ces modifications ne concernent pas tous les élèves.

Principe général d'une section européenne (anglais ; espagnol) ou d'une section langue orientale (chinois) :

→ Démarrage en 4^e.

→ **En 4^e et en 3^e**, 2h d'enseignement renforcé dans la langue choisie, en plus des 3 h de cours classiques. *Les 2 h d'enseignement renforcé ne sont pas la continuité des 3h classiques. Il s'agit de faire pratiquer la langue sous l'angle de la civilisation, de la culture.*

→ **Au lycée**, apparition de la « DNL » = discipline non linguistique (ex : Histoire-géographie ou mathématiques ou etc...) dont une partie de programme est enseignée dans la langue choisie.

Epreuve spécifique au bac et mention « section euro/langue orientale » sur le diplôme.

Deux changements opérés en 4^e dès la rentrée 2013:

- 1) La section euro espagnol sera alimentée exclusivement par les élèves de 5^e bilangue espagnol.
- 2) Ouverture d'une section langue orientale chinois dans la continuité de la 5^e bilangue chinois.

Notre objectif est donc de proposer un parcours : 6^e/5^e bilangue puis, à partir de la 4^e, section euro/langue orientale.

Questions/réponses :

Mon fils est en 6^e « classique », c'est-à-dire non bilangue (c'est le cas de 9 classes de 6^e sur 12). Quels parcours linguistiques lui sont ouverts ?

➤ Soit il continue jusqu'au bac le parcours classique : anglais + 2^e langue à partir de la 4^e (au choix espagnol ou allemand) + éventuellement 3^e langue au lycée dans certaines séries.

➤ Soit, à partir de la 4^e, la section euro anglais après passage d'un test + choix d'une LV2 (espagnol ou allemand).

Mon fils est en 6^e bilangue espagnol (ou chinois). Quel est le parcours prévu ?

5^e bilangue, puis à partir de la 4^e : section euro espagnol (ou section langue orientale), jusqu'au bac.

Mon fils est en 6^e ou 5^e bilangue espagnol (ou chinois). En fin de 5^e, s'il ne veut pas faire section euro (ou langue orientale) ? Il restera dans le même groupe classe mais n'assistera pas aux 2 h d'enseignement renforcé. Ce cas doit rester exceptionnel.

Les 2h d'enseignement renforcé en 4^e nous inquiètent : cela ne fait-il pas trop ?

Depuis de nombreuses années, des élèves ont ces 2 heures dans leur emploi du temps, sans que cela ne leur pose problème : leurs résultats en attestent.

Le latin peut-il être proposé en 4^e aux élèves de section euro (anglais/espagnol) ou section langue orientale ?

Non, les 2h de langue renforcée ne permettent pas d'intégrer 3h de latin en plus dans l'emploi du temps, faute de plages horaires disponibles.

Mon enfant est en 4^e bilangue espagnol (ou chinois) en 2012/2013. Pourra-t-il intégrer une section européenne ou langue orientale en 3^e ?

Non pas l'an prochain, il pourra intégrer l'une de ces sections au lycée, si son niveau en langue le permet.